

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
19 mai 2022 à 20 heures 30

Convocation du 12 mai 2022

L'an deux mil vingt-deux, le dix-neuf du mois de mai à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, en session ordinaire sous la présidence de Madame MÉTAYER Sophie, Maire.

Etaient présents : Mesdames Françoise COURTOIS, Denise DARTEIL, Marie-Annick DURAND-OGEREAU, Noëlle GUIBERT, Karen HUET, Sophie MÉTAYER, Anne PAILLOCHER.

Messieurs : François CORDIER, Grégory DEVEAU, Henri GUINHUT, Jean-Paul JUSTEAU, Michaël LOUVET, Marc MARTIN, François MARTON, Frédéric MOREAUX, Fabien NEAU, Nicolas PAILLAT, José POLART.

Etaient excusés : Monsieur Marc OGEREAU donne pouvoir à Monsieur François CORDIER, Madame Aurélie GIRARDEAU donne pouvoir à Monsieur Marc MARTIN, Madame Nathalie GOHLKE donne pouvoir à Monsieur Fabien NEAU, Madame Sonia RONDEAU donne pouvoir à Madame Anne PAILLOCHER

Secrétaire de séance : Monsieur Michaël LOUVET.

**Installation d'un nouveau conseiller municipal ou nouvelle conseillère municipale suite à la démission de Madame LOUVIOT Christelle**

Madame le Maire informe le conseil municipal que, par ordre de la liste 01 Tuffalun : une équipe, des projets, Madame METIVIER Valérie, Monsieur GARÇON Louis, Madame THIBAUT Linda, Monsieur CARTIER Nicolas et Madame CHALUMEAU renoncent par courrier à intégrer le conseil municipal. Il n'y a pas de nouveau conseiller municipal à installer.

**Délibération nombre d'adjoints suite démission de Madame LOUVIOT Christelle**

Suite à la démission de Madame LOUVIOT Christelle, adjointe, Madame le Maire informe le conseil municipal qu'il convient de voter le nombre d'adjoints.

22 votants.

3 voix pour 5 adjoints

19 voix pour 6 adjoints

Le nombre d'adjoints est de six.

**Délibération élection d'une adjointe**

Sous la présidence de Madame MÉTAYER Sophie, le conseil municipal a été invité à procéder à l'élection d'une adjointe suite à la démission de Madame LOUVIOT Christelle.

Candidates :

Madame Noëlle GUIBERT

Madame Marie-Annick DURAND-OGEREAU

L'élection de l'adjointe a lieu à bulletin secret :

*Résultat du premier tour de scrutin :*

22 votants, 0 bulletins déclarés nuls, 2 bulletins blancs, nombre de suffrages exprimés : 20, majorité absolue : 12

Madame Noëlle GUIBERT : 15 voix

Madame Marie-Annick DURAND-OGEREAU : 5 voix

*Proclamation des résultats :*

A été proclamée adjointe et immédiatement installée Madame Noëlle GUIBERT.

**Délibération indemnité de fonction suite élection d'une adjointe**

Madame le Maire informe le conseil municipal que suite à l'élection de Madame Noëlle GUIBERT, adjointe, le 19 mai 2022, en remplacement de Madame LOUVIOT Christelle qui a démissionné, il convient de voter une indemnité de fonction.

Il est proposé une indemnité de fonction mensuelle de 539.07 € brut, à compter du 19 mai 2022.

Après avoir délibéré, le conseil municipal, par 22 voix pour, décide l'attribution d'une indemnité de fonction mensuelle d'un montant de 539.07 € brut à Madame Noëlle GUIBERT, adjointe, à compter du 19 mai 2022.

L'indemnité subira automatiquement et immédiatement les majorations correspondant à l'indice brut terminale de l'échelle indiciaire de la fonction publique.

Les crédits nécessaires sont inscrits au compte 6531 du budget.

**Tableau annexe récapitulatif de l'ensemble des indemnités versées aux élus de la commune de Tuffalun**

**Délibération du 25/05/2020**

**Mise à jour 19/05/2022**

<b>NOM et PRENOM</b>	<b>FONCTION</b>	<b>MONTANT BRUT</b> De l'indemnité au 19/05/2022
MÉTAYER Sophie	Maire	2 006.93 €
MARTIN Marc	Maire-Délégué Ambillou- Château	1 097.20 €
COURTOIS Françoise	Maire-Déléguée Louerre	694.26 €
LOUVET Michaël	Maire-Délégué Noyant-La- Plaine	694.26 €
DARTEIL Denise	Adjointe	539.07 €
GUINHUT Henri	Adjoint	539.07 €
GUIBERT Noëlle	Adjointe	539.07 €

**Délibération élection d'un nouveau membre pour le SIVOS Tuffalun-Doué-En-Anjou suite à la démission de Madame LOUVIOT Christelle**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que suite à la démission d'une conseillère municipale, adjointe et membre élue au SIVOS –Tuffalun-Doué-en-Anjou, il convient de prévoir la désignation d'un nouveau membre.

Candidats :

Monsieur Henri GUINHUT

Après vote à bulletin secret, par 20 voix pour, 2 bulletins blancs, le membre élu est Monsieur Henri GUINHUT.

**Délibération élection d'un nouveau membre pour le CCAS de Tuffalun suite à la démission de Madame LOUVIOT Christelle**

Madame le Maire informe les membres du conseil municipal que suite à la démission d'une conseillère municipale, adjointe et membre élue au CCAS de Tuffalun, il convient de prévoir la désignation d'un nouveau membre.

Candidat : Monsieur Fabien NEAU

Après vote à bulletin secret, par 18 voix pour, 4 bulletins blancs, le membre élu est Monsieur Fabien NEAU.